

HOMÉLIE

Dimanche 21 septembre 2014

25^{ème} dimanche du temps ordinaire (A)



Pierre-Gervais Majeau, prêtre

LA LOGIQUE SPÉCIALE DU ROYAUME

Cet évangile des ouvriers de la onzième heure a fait couler beaucoup d'encre depuis fort longtemps. C'est une parabole du Royaume de Dieu qui nous apprend que le Dieu-Père a sa manière bien à lui de compter et de régler ses affaires. Sa logique est celle de l'amour. Allons voir! Le propriétaire de la vigne, c'est le Dieu-Père et son intendant, son maître du domaine, est le Christ Ressuscité. La vigne représente l'humanité que chérit le Dieu-Père. Les ouvriers et les ouvrières de la vigne, ce sont tous les baptisés qui ont reçu le bain de la nouvelle naissance et l'onction les constituant prêtres, prophètes et rois. Tous les baptisés sont donc les envoyés à la construction du Royaume. Le salaire convenu pour la journée de travail est fixé à une pièce d'argent pour les premiers ouvriers embauchés dès la première heure du jour soit six heures du matin. La valeur de cette pièce d'argent est indéfinie parce que sa valeur est infinie, elle représente le plus grand bien qui soit, celui de la plénitude de la vie, celui donc de la vie éternelle.

Le maître du domaine, le Christ ressuscité, sort de nouveau vers neuf et rencontre sur la place publique des ouvriers restés à ne rien faire. Il les enjoint d'aller travailler à la vigne et leur assure un salaire juste! Il sort de nouveau vers midi, puis vers trois heures et enfin, vers cinq heures, la onzième heure selon la coutume juive de dire les heures du jour. À chaque fois, le maître du domaine les assure d'un juste salaire. Les sorties fréquentes du maître du domaine témoignent donc du désir ardent du Dieu-Père de partager sa plénitude de vie à plus de monde possible.

Quand vient le soir, l'heure des comptes a sonné! Le maître du domaine commence donc à régler ses comptes en commençant par les derniers venus à la vigne. Il leur

donne une pièce d'argent. Il fait de même pour les ouvriers de la troisième heure ainsi que ceux qui sont entrés à la vigne vers midi ou vers neuf heures du matin. En voyant cela, les premiers embauchés pensent donc recevoir plus que la pièce d'argent convenue. Mais ils ne reçoivent qu'une pièce d'argent et alors, ils se mettent à jaspiner, à critiquer leur maître. Cette colère des premiers a surgi en eux car ils pensaient avoir acquis un droit sur le Dieu-Père. En régime religieux et païen, le dévot a fait tant et il mérite donc tant! Il a fait tel sacrifice, il a donc acquis tel mérite! Ces ouvriers de la première heure pensaient donc avoir un droit et un contrôle sur l'agir du Dieu-Père. « Pourquoi tel accident, telle maladie m'arrivent? J'ai toujours mené une bonne vie, j'ai toujours pratiqué ma religion! » La vraie réponse devant tel drame serait peut-être la suivante : « Comment moi je vais vivre tel ou tel drame en faisant appel à ma foi, à mon espérance? »

Ainsi donc des derniers sont faits premiers car le Royaume n'est pas une affaire d'acquis, de dû mais d'amour et de don. Dans la logique du Royaume tout est grâce et des derniers sont faits premiers par pure grâce! C'est une bonne nouvelle pour chacun(e) de nous car heureux sommes-nous d'être entrés tôt ou tard dans le Royaume, de nous y maintenir et d'y grandir et enfin de pouvoir partager cette plénitude avec des derniers arrivés et promus au partage de la gloire du Dieu-Père. Cette parabole nous rappelle l'actualité des propos d'Isaïe : « Mes pensées ne sont pas vos pensées et mes chemins ne sont pas vos chemins. Autant le ciel est élevé au-dessus de la terre, autant mes chemins sont élevés au-dessus de vos chemins et mes pensées au-dessus de vos pensées. » Si nous travaillons à la Vigne du Dieu-Père à la suite du Christ-Ressuscité, la grandeur du Christ sera manifestée dans notre personne, nous rappelle l'apôtre Paul aujourd'hui.



Pierre-Gervais Majeau, prêtre, curé de St-Pierre de Belles-Montagnes, diocèse de Joliette, QC.